

Chargé.e d'animation socio-culturelle Lyon - CDD alternance

L'association

L'Afev est le premier réseau d'intervention de jeunes engagés solidaires dans les quartiers populaires, et un acteur majeur des politiques publiques en matière de jeunesse, d'éducation et de lutte contre les inégalités.

Le contexte de la mission

L'Afev recherche un.e chargé.e d'animation socio-culturelle, en alternance, afin de contribuer à l'animation du tiers-lieux "le Tiers-Pop".

Il/Elle aura comme mission de :

- Accueillir et accompagner des jeunes en individuel ou en collectif au sein du tiers-lieu et créer du lien
- Contribuer à la programmation du lieu en construisant et en menant des animations
- Mener des actions de terrain pour faire connaître le lieu et mobiliser de nouveaux jeunes : aller-vers, flying, mobilisation
- Développer et renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire
- Contribuer au développement de la visibilité du lieu via divers outils de communication : photos, vidéos, réseaux sociaux, communication terrain
- Participer à la vie et à la gestion du lieu : rangement, ambiance, vie d'équipe
- Réaliser et suivre les actions de Mentorat (mise en place d'ateliers collectifs d'accompagnement à la scolarité)
- Animer une équipe de bénévoles

Documents demandés dans la candidature : CV, lettre de motivation, calendrier des semaines en école et en structure à transmettre via le [lien de candidature](#)

Formation et Expérience souhaitées : Maîtrise d'Excel et outils informatiques. Personne rigoureuse et motivée par le travail en association, avec des compétences rédactionnelles (documents, mails, etc.), relationnelles (prise de rendez-vous, ...) et d'organisation. Expérience d'engagement souhaitable.

Formation souhaitée : Animation sociale, BAFA, Développement local, gestion, de projet, communication, etc.

Qualités recherchées : très bon relationnel, capacité d'adaptation, forte sensibilité aux valeurs de l'Afev

Type de contrat de travail : contrat d'apprentissage de 12 mois

Horaire de Travail : Travail occasionnel en soirée (1 à 2 fois par semaine jusqu'à 19h) et le week-end qui donneront droit à la récupération

Lieu de travail : Lyon

Rémunération : en fonction de la grille de la Convention Collective Eclat

Avantages : accès aux offres du comité d'entreprise, carte restaurant